

La présidente

COMMUNIQUÉ DES DÉCISIONS  
Séance plénière de la Commission nationale du débat public

Paris le 1<sup>er</sup> décembre 2021

NOUVELLES SOLLICITATIONS

I. SAISINE – ARTICLE L.121-8-I

- **Projet d'usine de production de batteries VERKOR** : la CNDP décide d'organiser une concertation préalable. Jean-Luc RENAUD est désigné garant de la concertation préalable sur ce projet.  
[Consulter la décision](#)

II. DEMANDE DE DESIGNATION - ARTICLE L.121-17

- **Projet de transport par câble BORDEAUX CENON LORMONT (33)** : Marianne AZARIO est désignée garante de la concertation préalable sur ce projet.  
[Consulter la décision](#)

PROCEDURES EN COURS

I. DEBATS PUBLICS

- **Projet de parc éolien en mer Oléron Atlantique Sud (17)** : A la demande du maître d'ouvrage qui, prenant acte de la demande du public d'élargir la zone d'étude de localisation d'un premier projet éolien posé, propose au débat une nouvelle zone d'étude plus étendue, la durée du débat public est prolongée d'un mois. Le débat public ouvert le 30 septembre 2021 sera clos le 28 février 2022.  
[Consulter la décision](#)
- **Projets de parcs éoliens flottants en mer Méditerranée** : Le plafond du montant global de l'indemnité allouée au président et aux membres de la commission particulière du débat public sur le projet EOLIEN MEDITERRANEE est majoré de 25%.  
[Consulter la décision](#)

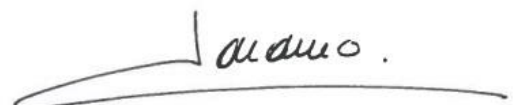
## II. CONCERTATIONS PREALABLES

- **Projet de parc éolien en mer Centre Manche** : le dossier de concertation proposé par le maître d'ouvrage doit être complété par des éléments complémentaires. Les modalités de la concertation préalable proposées par le maître d'ouvrage doivent inclure des événements complémentaires et toutes les modalités doivent être annoncées suffisamment en avance en précisant la date, l'horaire et les lieux.  
La concertation se déroulera du 03 janvier au 07 mars 2022 et du 25 avril au 16 mai 2022.  
[Consulter la décision](#)
- **Projet d'aménagement à 2\*2 voies de la RN2 entre Laon et Avesnes-sur-Helpe (02-59)** : le dossier de concertation proposé par le maître d'ouvrage est suffisamment complet pour informer le public et engager la concertation. Les modalités de la concertation préalable proposées par le maître d'ouvrage sont validées.  
La concertation se déroulera du 10 janvier au 25 mars 2022.  
[Consulter la décision](#)
- **Projet de mise en concession de l'itinéraire POITIERS- LIMOGES (86-87)** : Le dossier de concertation proposé par le maître d'ouvrage du projet est suffisamment complet pour engager la concertation. La concertation préalable se déroulera du 04 janvier 2022 au 20 mars 2022.  
[Consulter la décision](#)
- **Projet AIRVAULT 2025 de modernisation de la cimenterie d'Airvault (79)** : la CNDP prend acte du rapport du maître d'ouvrage, présentant les enseignements tirés de la concertation préalable et les réponses apportées aux recommandations des garants. Elle constate que des réponses sont apportées à la plupart des questions, à l'exception des interrogations portant sur la déconstruction des équipements actuels de l'usine et son calendrier, ainsi que celles formulées par le public sur la problématique santé. La CNDP recommande que le maître d'ouvrage mette à disposition du public l'étude épidémiologique CIME 4, en l'accompagnant d'une synthèse facilement compréhensible par le public et que des précisions sur les modalités d'intégration paysagère de la tour à cyclones soient apportées.  
[Consulter la décision](#)  
[Consulter l'avis](#)

## QUESTIONS DIVERSES

**Participation dans le domaine de l'énergie** : la CNDP adopte le document de positionnement « Débat public sur le nucléaire » et recommande que toute personne vivant en France soit pleinement informée des enjeux d'une relance de l'énergie nucléaire en France, puisse participer à l'élaboration des décisions concernant cette politique et se prononcer sur l'opportunité, les alternatives et les options d'une telle relance. La CNDP recommande en conséquence qu'un débat public de programmation ait lieu sur cette politique.

[Consulter l'avis](#)



Chantal JOUANNO